Informations supplémentaires - mise en service chauffages

Chères coopératrices et chers coopérateurs,

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, des informations ont été communiquées concernant la transition vers le chauffage à distance ainsi que d'autres détails. Cette lettre résume les informations.

Avancement des travaux pour le passage au chauffage à distance

La première étape de la transition a été mise en service avec succès en octobre – une étape importante pour moderniser nos systèmes de chauffage. Les travaux avancent comme prévu, et la deuxième étape sera achevée à l'été 2025.

Le chauffage à distance est une source de chaleur fiable et durable. L'approvisionnement en énergie est assuré par l'ESB. En cas de perturbations dans le quartier ou aux sous-stations, veuillez contacter la gérance.

Nous regrettons les pannes survenues lors de la mise en service de la première étape et vous remercions de votre compréhension. Nos partenaires travaillent à éviter de futurs problèmes.

Régulation en fonction des conditions météorologiques

Le chauffage est contrôlé par une régulation en fonction des conditions météorologiques, qui s'adapte à la température extérieure. Le capteur extérieur mesure la température et ajuste automatiquement la température d'alimentation du chauffage.

- **Par temps très froid**, les radiateurs chauffent plus intensément.
- **Lorsque la température extérieure augmente**, la puissance de chauffage diminue en conséquence.

Cette régulation assure un climat intérieur agréable et économise de l'énergie, car le chauffage ne chauffe que ce qui est nécessaire. La courbe de chauffe détermine dans quelle mesure la température doit augmenter ou diminuer et peut être adaptée individuellement à chaque maison. **Veuillez noter que la courbe de chauffe ne doit pas être modifiée de votre propre initiative.**

Production d'eau chaude

La production d'eau chaude est assurée toute l'année par le chauffage à distance. Pour des raisons de révision ou en cas de perturbation, les chauffe-eaux peuvent être alimentés en électricité pour garantir une alimentation constante.

Tâches en tant que coopératrice/coopérateur

Pour assurer le fonctionnement de l'installation de chauffage et un approvisionnement sans faille, nous vous demandons votre soutien pour les points suivants :

- **Relevé des compteurs** : Les relevés doivent être transmis manuellement au à la gérance à intervalles réguliers. Vous en serez informés en temps voulu.
- **Signalement des problèmes** : Informez immédiatement la gérance en cas de manque de chaleur, par exemple :
  - Pas d'eau chaude disponible.
  - Radiateurs froids par temps froid extérieur.
  - Problèmes aux sous-stations.
- **En cas d'absence prolongée** : Veuillez-vous assurer que l'accès au chauffage est garanti par les voisins.
- **Purger les radiateurs :** Les radiateurs peuvent être purgés par vos soins si nécessaire. Veuillez prêter attention aux points sous « contrôle de la pression de l'installation »
- **Contrôle de la pression de l'installation** : La pression de l'installation doit être vérifiée régulièrement.
  - L'indicateur de pression doit être compris entre 1 et 2 bars.
  - Si la pression est inférieure à 1 bar, veuillez en informer la gérance.
- **Maintenir la station de transfert dégagée** : La station de transfert doit toujours être accessible. Veuillez ne pas y appuyer ou y suspendre des objets.

Feuille d'information sur le chauffage et l’aération

Dans les mois d'hiver, lorsque les températures extérieures baissent, une humidité excessive dans l'appartement peut entraîner de la condensation et de la moisissure.

Résumé

1. **Bien aérer : Aérez idéalement 2 fois par jour** pendant 5 minutes.
2. **Commencer à temps :** Commencez les mesures de ventilation régulières dès l'automne pour éviter que les éléments de construction et les meubles n'accumulent de l'humidité.
3. **Assurer la circulation de l'air** : Ne placez pas de grands meubles et de lourds rideaux directement contre les murs extérieurs.
4. **Respecter l'utilisation des pièces** : N'utilisez pas les caves ou autres pièces inadaptées comme espaces de vie.

Principales causes

- **Humidité de l'air** : L'air chaud peut stocker plus d'humidité que l'air froid. Lorsque l'air se refroidit (par exemple sur des surfaces froides), il libère l'excès d'humidité.
- **Point de rosée** : Lorsque le point de rosée est atteint, de la condensation se forme sur des surfaces froides comme les murs, les fenêtres ou l'arrière des meubles.
- **Zones critiques** : Les murs extérieurs, les niches, les plafonds ou les meubles placés trop près des murs extérieurs sont particulièrement concernés. La circulation d'air y est faible, les surfaces refroidissent plus rapidement.

Mesures préventives : Bien aérer

Pour éviter les moisissures et les dommages dus à l'humidité, une aération régulière est essentielle.

Correct

Ouvrez toutes les fenêtres au **idéalement 2 fois par jour** pendant 5 à 10 minutes.

Une **aération traversante** (ouvrir simultanément des fenêtres sur des côtés opposés) est particulièrement efficace.

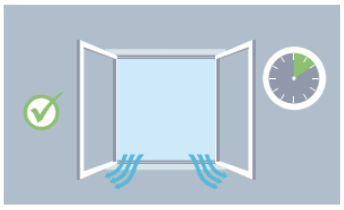

Incorrect

Évitez de laisser constamment les fenêtres en oscillo-battant ouvertes en hiver. Cela entraîne un refroidissement des murs et gaspille de l'énergie de chauffage.

N'utilisez les fenêtres en oscillo-battant qu'en été!

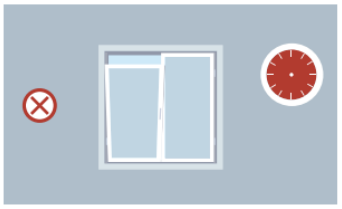

1. **Maintenir la température :**
   - En hiver, ouvrez les fenêtres brièvement mais complètement (environ 5 minutes).
   - Les pertes d'énergie de chauffage restent ainsi faibles et l'humidité de l'air est efficacement évacuée.
2. **Favoriser la circulation de l'air**
   - Ne placez pas de grands meubles ou de lourds rideaux directement contre les murs extérieurs. Laissez un espace d'au moins 5 à 10 cm pour permettre à l'air de circuler derrière les meubles.
   - Une circulation d'air insuffisante favorise le refroidissement et la formation de condensation.
3. **Maintenir une température ambiante constante**
   - Chauffez suffisamment les pièces à vivre. Les pièces froides, non chauffées ou non aérées favorisent l'humidité et la formation de moisissures.

Humidité maximale de l'air

L'humidité de l'air dans les pièces chauffées ne doit pas être trop élevée.

Pour vous aider à surveiller la température et l'humidité de votre appartement, nous vous offrons un hygromètre.

Exemple de lecture : La **température ambiante** idéale se situe entre **19 et 22°C** et l'humidité de l'air ne doit pas **dépasser 47 %.**